Exploitation

Exploitation

Menu 'Administration'

- Extraction des étudiants affiliés à la sécurité sociale et/ou mutualistes 3
- Edition de la répartition des étudiants affiliés 6

Traitements automatiques

- Batch d'exploitation de jour (Babajou) 7
- Batch d'exploitation de nuit (Babanui) 8
- Evolution de l'interface de chargement des données OPI 9
- Evolution du mode de lancement du batch OPI 12
- Evolution du compte rendu d'exécution du batch OPI 13

Menu 'Traitements différés'

- Enquêtes SISE 15

Apogée Version 3.60.88

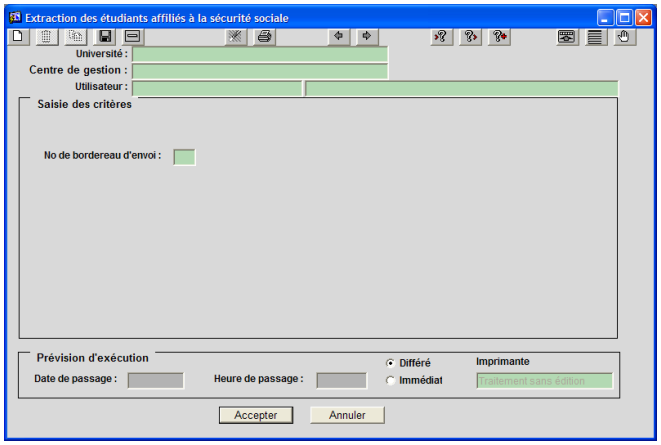

Apogée Version 3.70

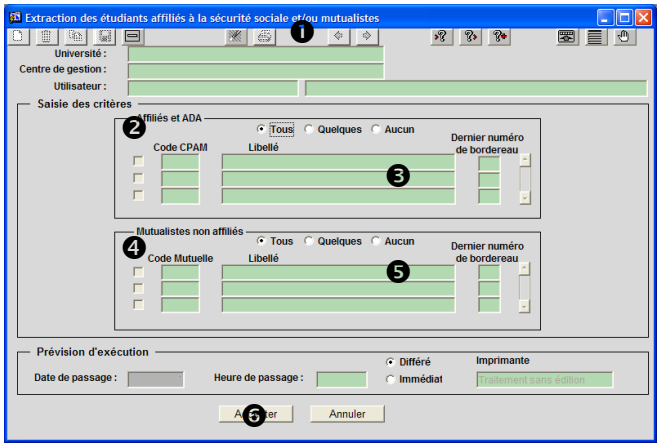

Extraction des étudiants affiliés à la sécurité sociale et/ou mutualistes

Contexte de l'évolution :

Cet écran évolue dans le cadre de l'amélioration apportée à l'affiliation des étudiants à la sécurité sociale. Cela afin de permettre à l'utilisateur d'extraire d'une part les étudiants affiliés à la sécurité sociale et ADA et/ou d'autre part les mutualistes non affiliés.

❶ L'écran est renommé de « Extraction des étudiants affiliés à la sécurité sociale » en « Extraction des étudiants affiliés et/ou mutualistes ».

❷ Un premier bloc permet la saisie des critères de sélection des étudiants affiliés ou ADA. Par défaut, le bouton radio est positionné sur « tous » aucune CPAM n'est affichée, la sélection prendra en compte toutes les CPAM en service de l'établissement.

❸ Lorsque le bouton radio est positionné sur « Quelques », la liste présente pour sélection les CPAM en service (tri alphanumérique sur leur code). La sélection sera restreinte aux CPAM qui sont cochées par l'utilisateur. Si le bouton radio est positionné sur « Aucun », aucune CPAM n'est affichée ni sélectionnée. De plus, le mode recherche est possible sur le code CPAM ou le libellé CPAM.

❹ Un deuxième bloc permet la saisie des critères de sélection des étudiants non affiliés à la sécurité sociale étudiante mais mutualistes. Par défaut, le bouton radio est positionné sur « tous » aucune Mutuelle n'est affichée, la sélection prendra en compte toutes les Mutuelles en service de l'établissement.

❺ Lorsque le bouton radio est positionné sur « Quelques », la liste présente pour sélection les mutuelles en service (tri alphanumérique sur leur code), la sélection sera restreinte aux Mutuelles qui sont cochées par l'utilisateur. Si le bouton radio est positionné sur « Aucun », aucune Mutuelle n'est affichée ni sélectionnée. De plus, le mode recherche est possible sur le code Mutuelle ou le libellé Mutuelle.

❻ Le bouton « Accepter » permet d'inscrire le traitement d'extraction dans la table de planification des batchs. Si l'utilisateur a choisi « Aucun » code CPAM et « Aucun » code mutuelle le message bloquant suivant lui est adressé : « Vous devez sélectionner au moins une CPAM ou une mutuelle ».

L'extraction est modifiée avec la prise en compte des ayants droit autonomes, des étudiants mutualistes non affiliés à la sécurité sociale étudiante.

Les étudiants concernés sont sélectionnés selon les règles suivantes :

- ceux qui relèvent de la ou des CPAM ou de la ou des mutuelles passées en critère,
- et qui ont un témoin de transmission à 'N' (jamais transmis ou modifiés),
- et qui sont affiliés à la sécurité sociale étudiante ou qui sont ayant-droit autonomes (code régime = '450') ou qui sont uniquement mutualistes (non affiliés et non ADA et un code contrat mutuelle renseigné),
- et dont l'inscription administrative annuelle existe pour l'année universitaire courante.

Le traitement effectue les actions suivantes :

- sélection de la population concernée,

- constitution de la table avec les informations relatives à la population sélectionnée. Si l'étudiant a déjà été transmis (existence d'une occurrence dans la table d'extraction) il y a création d'une occurrence avec le témoin d'extraction positionné à 'M'. Si l'étudiant n'a jamais été transmis (pas d'existence d'occurrence dans la table d'extraction) il y a création d'une occurrence avec le témoin d'extraction positionné à 'N'.

(si la table est vidée, les étudiants qui seront extraits seront considérés comme des étudiants n'ayant jamais été transmis auparavant)

- mise à jour de l'étudiant dans la base (témoin de transmission à la sécurité sociale, date et numéro de transmission),

- Mise à jour du dernier bordereau de CPAM = ancien numéro bordereau de CPAM incrémenté de 1,

- Mise à jour du dernier bordereau de Mutuelle = ancien numéro bordereau de Mutuelle incrémenté de 1.

Si aucun étudiant n'est à transmettre, la table n'est pas remplie.

Aux données déjà extraites, sont ajoutées :

- l'adresse fixe de l'étudiant : libellé adresse fixe 1, 2 et 3, code bureau distributeur fixe, libellé d'acheminement ou libellé adresse étrangère fixe, code INSEE commune fixe,

- un témoin d'extraction soit une nouvelle extraction (N) ou suite à modification (M).

Apogée Version 3.60.88

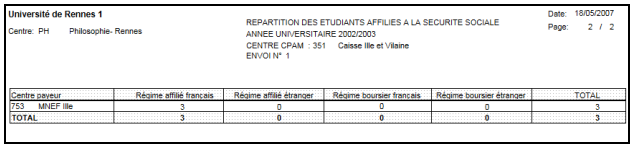

Université de Rennes 1
Centre: PH Philosophie- Rennes

REPARTITION DES ETUDIANTS AFFILIES A LA SECURITE SOCIALE
ANNEE UNIVERSITAIRE 2002/2003
CENTRE CPAM : 351 Caisse Ille et Vilaine
ENVOI N° 1

Date: 18/05/2007
Page: 2 / 2

Centre payeur	Régime affilié français	Régime affilié étranger	Régime boursier français	Régime boursier étranger	TOTAL
753 MNEF Ille	3	0	0	0	3
TOTAL	3	0	0	0	3

Apogée Version 3.70

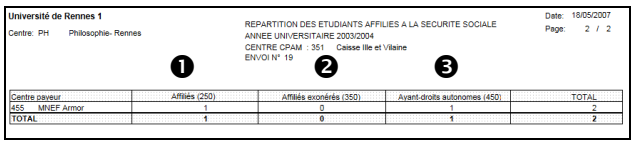

Université de Rennes 1
Centre: PH Philosophie- Rennes

REPARTITION DES ETUDIANTS AFFILIES A LA SECURITE SOCIALE
ANNEE UNIVERSITAIRE 2003/2004
CENTRE CPAM : 351 Caisse Ille et Vilaine
ENVOI N° 19

Date: 18/05/2007
Page: 2 / 2

❶ ❷ ❸

Centre payeur	Affiliés (250)	Affiliés exonérés (350)	Ayant-droits autonomes (450)	TOTAL
455 MNEF Armor	1	0	1	2
TOTAL	1	0	1	2

Edition de la répartition des étudiants affiliés

Contexte de l'évolution :

Le contenu de cette édition est totalement modifié suite à l'évolution du traitement des régimes de sécurité sociale et plus particulièrement l'amélioration du traitement des ADA.

Désormais, les informations présentes dans l'édition sont les suivantes :

❶ Le nombre d'étudiants affiliés (code régime sécurité sociale : 250),

❷ Le nombre d'étudiants affiliés exonérés (code régime sécurité sociale : 350),

❸ Le nombre d'étudiants Ayant-droits autonomes (ADA) (code régime sécurité sociale : 450).

Batch d'exploitation de jour (Babajou)

Contexte de l'évolution :

Ce batch évolue suite à la création d'un nouveau lien « Elément pédagogique – Formule d'examen – Epreuve » dans le cadre du dossier « Inscription des étudiants aux épreuves en fonction de la formule d'examen ». L'évolution concerne uniquement l'initialisation des lignes de résultat aux épreuves.

Initialisation des tables Résultats

Le service d'initialisation des lignes de résultats en fonction de l'inscription de l'étudiant évolue afin de prendre en compte les traitements spécifiques aux inscriptions aux épreuves en fonction de la formule d'examen.

Pour chaque élément pédagogique traité par ce service, la modification prend en compte le nouveau lien selon le principe suivant :

- si l'étudiant a sélectionné une formule d'examen :
  - s'il n'existe aucun lien « ELP – FEX – EPR », les lignes de résultat sont créées pour toutes les épreuves rattachées à l'élément,
  - s'il existe au moins un lien les lignes de résultats sont créées uniquement pour les épreuves effectivement rattachées à l'élément
- sinon ce sont les liens de la formule d'examen par défaut qui sont appliqués selon les mêmes principes :
  - s'il n'existe aucun lien « ELP – FEX – EPR », les lignes de résultat sont créées pour toutes les épreuves rattachées à l'élément,
  - s'il existe au moins un lien les lignes de résultats sont créées uniquement pour les épreuves effectivement rattachées à l'élément

Batch d'exploitation de nuit (Babanui)

Contexte de l'évolution :

Ce batch évolue suite à la création d'un nouveau lien « Elément pédagogique – Formule d'examen – Epreuve » dans le cadre du dossier « Inscription des étudiants aux épreuves en fonction de la formule d'examen ».

❶ Initialisation des tables Résultats

Le service d'initialisation des lignes de résultats en fonction de l'inscription de l'étudiant évolue afin de prendre en compte les traitements spécifiques aux inscriptions aux épreuves en fonction de la formule d'examen.

Pour chaque élément pédagogique traité par ce service, la modification prend en compte le nouveau lien selon le principe suivant :

- si l'étudiant a sélectionné une formule d'examen :
  - o s'il n'existe aucun lien « ELP – FEX – EPR », les lignes de résultat sont créées pour toutes les épreuves rattachées à l'élément,
  - o s'il existe au moins un lien les lignes de résultats sont créées uniquement pour les épreuves effectivement rattachées à l'élément
- sinon ce sont les liens de la formule d'examen par défaut qui sont appliqués selon les mêmes principes :
  - o s'il n'existe aucun lien « ELP – FEX – EPR », les lignes de résultat sont créées pour toutes les épreuves rattachées à l'élément,
  - o s'il existe au moins un lien les lignes de résultats sont créées uniquement pour les épreuves effectivement rattachées à l'élément

❷ Suppression des lignes de résultats obsolètes

Un nouveau traitement est ajouté afin de supprimer les lignes de résultats aux épreuves devenus obsolètes suite à un changement de paramétrage ou d'inscription de l'étudiant. Ce traitement est effectué immédiatement après celui décrit précédemment.

Pour chaque étudiant possédant une inscription pédagogique, le batch examine ses lignes de résultat aux épreuves :

- pour chaque IP sur élément que possède l'étudiant : recherche des épreuves auxquelles il doit être inscrit en fonction de sa formule d'examen et du paramétrage du nouveau lien « ELP – FEX – EPR »,
- recherche de toutes les lignes de résultat aux épreuves que possède l'étudiant,
- suppression de toutes les lignes obtenues au deuxième point et non présentes au premier à condition qu'il n'y ait aucune note ni résultat saisi.

Remarque : les lignes pour lesquelles l'étudiant possède une note ou un résultat alors qu'il ne devrait pas être inscrit à l'épreuve seront identifiées par l'intermédiaire du contrôle de cohérence.

Evolution de l'interface de chargement des données OPI

Contexte de l'évolution :

L'interface OPI permet la récupération dans Apogée d'un ensemble de données déjà saisies par l'étudiant lors de sa pré-inscription (état civil, diplôme d'accès, adresse, voeux…). Plusieurs informations nécessaires à l'inscription administrative ou pédagogique ne figurent pas dans la définition de l'interface OPI actuelle. Les utilisateurs ont donc naturellement souhaité enrichir cette interface.

❶ Extension de l'interface OPI

Aucune donnée de l'interface OPI actuelle n'a été supprimée.
Les données ajoutées dans l'interface OPI sont toutes facultatives.
Les fichiers OPI respectant l'ancienne interface pourront toujours être chargés via le nouveau batch de chargement des données OPI.

❷ Nouvelle interface fichier individu

L'interface du fichier individu (baiadvi1.dat) est enrichie avec les données suivantes, qui viennent s'ajouter à la suite des données actuelles. Dans le tableau suivant, les données pour lesquels une référence est précisée seront contrôlées par rapport valeurs correspondantes du référentiel Apogée ou du domaine de valuer.

Si elles ne sont pas cohérentes, elles ne seront pas chargées dans les tables OPI

	Type	Lg	Off	Car	Référence
NOUVELLES DONNEES INDIVIDU					
Sexe de l'étudiant	alpha	1	662		{F,M}
Situation Familiale	alpha	1	663		SIT_FAM
Handicap de l'étudiant	alpha	2	664		TYP_HANDICAP
Type d'hébergement de l'adresse fixe	alpha	1	666		TYP_HEBERGEMENT
Adresse électronique personnelle de l'individu	alpha	200	667		Contrôle Format
Numéro de téléphone portable de l'individu	alpha	15	867		
Type de l'établissement d'obtention du Bac ou équivalence	alpha	2	882		TYP_ETB
Sens de l'échange international	alpha	1	884		{A,E}
Programme de l'échange international	alpha	1	885		PRG_ECHANGE
Code établissement de l'échange international	alpha	8	886		ETABLISSEMENT
Code du type du dernier établissement fréquenté	alpha	2	894		TYP_ETB
Code du dernier établissement fréquenté	alpha	8	896		ETABLISSEMENT
Département ou Pays du dernier établissement fréquenté	alpha	3	904		DEPARTEMENT / PAYS
Type précisant si le champ précédent correspond à pays ou à un département	alpha	1	907		{D,P}
Année universitaire du dernier établissement fréquenté	alpha	4	908		
Code de la situation de l'année précédente	alpha	1	912		SITUATION_SISE
Code établissement de la situation de l'année précédente	alpha	8	913		ETABLISSEMENT
Département ou Pays du l'établissement de la situation de l'année précédente	alpha	3	921		DEPARTEMENT / PAYS
Type précisant si le champ précédent correspond à pays ou à un département	alpha	1	924		{D,P}
Code SISE du dernier diplôme obtenu	num	7	925		DIPLOME_SISE
Type SISE du dernier diplôme obtenu	alpha	1	932		TYP_DIPLOME_SISE
Code de l'établissement ou le dernier diplôme a été obtenu	alpha	8	933		ETABLISSEMENT
Année universitaire du dernier diplôme obtenu	alpha	4	941		
Code du type de l'autre établissement fréquenté pour l'année en cours	alpha	2	945		TYP_ETB

Code de l'autre établissement fréquenté pour l'année en cours	alpha	8	947		ETABLISSEMENT
Année universitaire de 1ère inscription en enseignement supérieur à l'étranger	alpha	4	955		
Cursus externe	alpha	1	959		{L,M ,D}
Crédits acquis dans le cursus externe	num	(7,2)	960		
Intitulé du diplôme du cursus externe	alpha	200	967		Commentaire libre
Diplôme cursus externe obtenu par VAE	alpha	1	1167		{O,N}
Type diplôme du cursus externe	alpha	3	1168		TYP_DIPLOME_EXTERNE

Les contrôles spécifiques suivant sont également appliqués :

- Contrôle sur les champs « Type » et « Code » de l'établissement du baccalauréat ou équivalence :
  - Si le code établissement n'est pas renseigné, chargement du type fourni, en base
  - Si le code établissement est fourni :
    - Si le type établissement correspond aux types principal ou secondaires du l'établissement, chargement du type et du code établissement fournis en base.
    - Sinon, on ne charge que le code en base. Ecriture d'une trace dans le fichier Log si type non nul.
- Contrôle sur les champs type d'hébergement de l'adresse annuelle et données de l'adresse annuelle :
  - Si le type d'hébergement correspond à un hébergement fixe (« chez les parents » (code 4), « logement personnel » (code 5), pas de chargement de l'adresse annuelle OPI. Ecriture d'une trace dans le fichier de Log, si un des champs de l'adresse OPI annuelle était renseigné.
  - Si le type hébergement renseigné correspond à une adresse non fixe (code différent de 4 ou 5), chargement des champs de l'adresse OPI annuelle.
  - Si le type d'hébergement n'est pas renseigné, pas de chargement des champs de l'adresse OPI annuelle. Ecriture d'une trace dans le fichier de Log, si un des champs de l'adresse OPI annuelle était renseigné.
- Contrôle sur les champs « Type », « Code » et « département/pays » du dernier établissement fréquenté :
  - Si le département ou pays, ou le type établissement sont incohérents avec le code établissement, c'est le code établissement que l'on conserve.
- Contrôle sur les champs « Type » et « Code » de l'autre établissement fréquenté pour l'année en cours :
  - Si le type établissement est incohérent avec le code établissement, c'est le code établissement que l'on conserve.

❸ Nouvelle interface fichier Voeux

L'interface du fichier voeux (baiadvi2.dat) est enrichie avec les données suivantes qui viennent s'ajouter à la suite des données actuelles. Dans le tableau suivant, les

données pour lesquels une référence est précisée seront contrôlées par rapport valeurs correspondantes du référentiel Apogée ou du domaine de valuer.

Si elles ne sont pas cohérentes, elles ne seront pas chargées dans les tables OPI

	Type	Lg	Off	Car	Référence
NOUVELLES DONNEES VOEUX					
Titre d'accès externe (diplôme autre cursus)	alpha	7	307		DIP_AUT_CUR
Code du type de l'établissement du DAC	alpha	2	314		TYP_ETB
Code de l'établissement DAC	alpha	8	316		ETABLISSEMENT
Département ou Pays du de l'établissement DAC	alpha	3	324		DEPARTEMENT / PAYS
Type précisant si le champ précédent correspond à pays ou à un département	alpha	1	327		{D,P}
Année universitaire de la formation du DAC	alpha	4	328		
Code spécialité 1	alpha	4	332		SPECIALITE
Code spécialité 2	alpha	4	336		SPECIALITE
Code spécialité 3	alpha	4	340		SPECIALITE

Les contrôles spécifiques suivant sont également appliqués :

- Contrôle sur les champs code de la version du diplôme et les spécialités :
    - Si un des codes spécialité n'appartient pas aux spécialités définies dans la version du diplôme, cette spécialité n'est pas chargée en base. Ecriture d'une trace dans le fichier Log.
    - Si le code diplôme n'est pas renseigné dans les données OPI, aucune des spécialités OPI renseignées n'est chargée. Ecriture d'une trace dans le fichier Log.

Evolution du mode de lancement du batch OPI

Contexte de l'évolution :

Ce batch évolue pour permettre aux établissements de lancer le batch OPI actuel de manière périodique et automatique.

❶ Variables applicatives spécifiques

3 variables applicatives spécifiques sont ajoutées pour permettre un lancement automatique périodique du batch de chargement des données OPI.

- **OPI_FREQ_CHRT_FIC** : fréquence de chargement des données OPI. 'Q' pour quotidienne, 'H' pour hebdomadaire, 'BM' pour bimensuelle, 'M' pour mensuelle ;
- **OPI_INT_TEM_PROD** : témoin indiquant si le mode automatique de chargement est activé (O) ou non (N) ;
- **OPI_DATE_DER_CHRT :** variable indiquant la date à laquelle à eu lieu le dernier chargement. Cette variable est mise à jour automatiquement après chaque chargement ;

❷ Paramétrage du mode automatique

L'activation ou non du mode automatique s'effectue en renseignant obligatoirement les 2 variables applicatives OPI_FREQ_CHRT_FIC et OPI_INT_TEM_PROD avec le rôle utilisateur ADMIN.

C'est la batch baat.sqc qui permet d'alimenter la table FILE_BATCH en calculant la date de la prochaine exécution en s'appuyant sur la date de dernier chargement et la fréquence demandée.

La fréquence de dépôt des fichiers plats en entrée reste à la charge des établissements.

❸ Cohabitation du lancement à la demande et automatique.

- Dans le cas d'un traitement à la demande, comme d'un traitement automatique, la date de dernier chargement (variable applicative OPI_DATE_DER_CHRT) est mise à jour;
- Un chargement à la demande (tel qu'il existe actuellement) peut-être lancé alors que le lancement automatique est activé.
- L'unique différence entre le lancement à la demande et le lancement automatique réside dans la forme des statistiques de chargement générées.
    - Dans le cas d'un lancement à la demande, ces statistiques sont générées dans l'édition Report associé au batch OPI.
    - Dans le cas d'un lancement automatique, le report Oracle n'est pas généré et les statistiques sont consignées dans un fichier numérique horodaté et stocké sur le serveur de base de données.

Evolution du compte rendu d'exécution du batch OPI

Contexte de l'évolution :

Le compte rendu d'exécution du batch OPI actuel évolue afin d'améliorer sa lisibilité :
- Le contenu du compte-rendu d'exécution du batch actuel a été modifié afin de ne comporter que des informations statistiques.
- Un compte rendu au format texte est créé et contient toutes les informations relatives au chargement. Ce fichier pourra être exploité afin de corriger les erreurs survenues lors du chargement.

❶ Contenu du compte rendu d'exécution du batch

- Le compte rendu sous la forme Report Oracle sera généré uniquement dans le cas d'un lancement à la demande du batch.
- Dans le cas d'un lancement automatique, le compte-rendu sera généré sous la forme d'un fichier numérique stocké dans le répertoire FIC de l'établissement (variable d'environnement APOGEE_DIR_FIC). Le nommage de ce fichier se fait selon la règle suivante: « STAT_OPI_ » + date système (AAAAMMJJHHMMSS).txt

❷ Contenu du compte rendu d'exécution du batch

Dans les 2 cas, le compte rendu contiendra les informations suivantes :
- **1er bloc : statistique sur les données des individus**.
  - Nbre d'individus OPI traités
  - Nbre d'individus OPI chargés sans avertissement
  - Nbre d'individus OPI non chargés
  - Nbre d'individus OPI chargés avec avertissement
- **2ième bloc : statistique sur les données des voeux**.
  - Nbre de vœux OPI traités
  - Nbre de vœux OPI chargés sans avertissement
  - Nbre de vœux OPI non chargés
  - Nbre de vœux OPI chargés avec avertissement
- **3ième bloc : statistique sur les avertissements**.
  - Nbre d'avertissements sur le groupe INDIVIDU
  - Nbre d'avertissements sur le groupe ADRESSE
  - Nbre d'avertissements sur le groupe BAC
  - Nbre d'avertissements sur le groupe DAC
  - Nbre d'avertissements sur le groupe VOEU

❸ Ajout d'un compte rendu détaillé du chargement dans un fichier plat
En plus du compte rendu contenant les informations de statistiques, un compte rendu détaillé sera généré dans un fichier quel que soit le mode de chargement choisi (à la demande ou automatique).

- Ce fichier est **stocké** dans le répertoire FIC de l'établissement (variable d'environnement APOGEE_DIR_FIC)
- Le nommage de ce fichier se fait selon la règle suivante: **« CR_OPI_ » + date système (AAAAMMJJHHMMSS).txt**
- Ce fichier est un fichier plat exploitable par un tableur de type Excel, avec « ; » comme séparateur.

- Ce fichier **contient** 1 ligne par individu traité, qu'il y ait eu des erreurs ou pas. Chaque ligne contient les informations suivantes :
  - **Numéro OPI dans le système amont** (toujours renseigné)
  - **Nom patronymique** (toujours renseigné)
  - **Prénom** (toujours renseigné)
  - **Date de naissance** (toujours renseigné)
  - **Centre de gestion** (renseigné pour les vœux uniquement)
  - **Etape** (renseigné pour les vœux uniquement)
  - **Version de l'étape** (renseigné pour les vœux uniquement)
  - **Etat du chargement** : 'O' si l'individu ou le vœu a été chargé, peu importe les avertissements / 'N' si l'individu ou le vœu n'a pas été chargé, (toujours renseigné)
  - **Groupe posant problème** : IND/BAC/DAC/ADRESSE/VŒU, (renseigné pour les avertissements et erreurs)
  - **Donnée posant problème** (identifiant de la donnée), (renseigné pour les avertissements et erreurs)
  - **Libellé anomalie**, (renseigné pour les avertissements et erreurs) les valeurs possible spour ce champs sont :
    - *Donnée invalide* (exemple : une date ne respectant pas le format prédéfini)
    - *Donnée vide* (exemple : une donnée obligatoire non fournie)
    - *Données non cohérentes groupe* (une ou plusieurs données sont incohérentes pouvant provoquer le rejet d'une partie des données du groupe, exemple : cod_etb, typ_etb)
    - *Donnée non cohérente liste valeur* (exemple : la donnée n'est pas dans la liste des valeurs possibles)
    - *Donnée non connue référentiel* (exemple : un code établissement n'appartenant pas à la table ETABLISSEMENT)
  - **Témoin d'impact sur le groupe de la donnée** : 'O' si le problème rencontré sur la donnée annule le chargement de tout le groupe de donnée associé, 'N' si le problème sur la donnée ne provoque que le non chargement de cette donnée (renseigné pour les avertissements et erreurs).

Evolution de l'enquête SISE03

❶ La Direction de l'Evaluation, de la Prospective et de la Performance (D.E.P.P) a demandé de faire évoluer l'enquête en rajoutant la prise en compte d'une nouvelle variable qui est le département d'obtention du baccalauréat de l'étudiant. De plus, la variable académie déjà présente dans l'enregistrement transmis devient obsolète et n'est plus à renseigner.

Etant donné que la saisie du département d'obtention du baccalauréat est obligatoire pour les baccalauréats de type bac et facultative pour les baccalauréats de type équivalence (mais piloté par le référentiel) et que l'académie relative au baccalauréat est obsolète, il est nécessaire de modifier les règles de gestion existantes.

La règle de gestion N°9 est modifiée afin de supprimer le traitement spécifique à l'académie du baccalauréat et de prendre en compte le traitement du département du baccalauréat de la façon suivante :
Si le département d'obtention du bac (coché « Adm ») est renseigné, le traitement remonte dans cette variable le code Apogée du département renseigné. S'il n'est pas renseigné, la variable est remontée non renseignée.

La règle de gestion N°14 est également impactée. En effet à compter de cette année l'académie relative au baccalauréat est remontée à blanc.

Le dessin d'enregistrement est également modifié suite à l'ajout de la nouvelle variable « département d'obtention du baccalauréat ». Cette variable est ajoutée en fin de dessin d'enregistrement.

❷ Prise en compte des inscriptions administratives à la date d'observation et qui ont été annulées ou résiliées à une date postérieure à la date d'observation

La règle de gestion 3 qui traite les inscriptions administratives annuelles est modifiée comme suit :

- la date de création des inscriptions administratives annuelles est inférieure ou égale à la date d'observation passée en paramètre.
- l'inscription administrative annuelle est en cours (ETA_IAA = 'E')
- l'inscription administrative annuelle est annulée (ETA_IAA = 'A') ou résiliée (ETA_IAA = 'R') mais avec une date d'annulation/résiliation postérieure à la date d'observation

La règle de gestion 4 qui traite les inscriptions administratives étapes est modifiée comme suit :

- l'inscription étape est en cours (ETA_IAE = 'E') et payée (ETA_PMT_IAE = 'P')
- l'inscription administrative étape est annulée (ETA_IAE = 'A') ou résiliée (ETA_IAE = 'R') mais avec une date d'annulation/résiliation postérieure à la

date d’observation.